



Académie des sciences d'outre-mer

Les recensions de l'Académie ¹

Lettres d'une coloniale : Comores 1934-1968 / Geneviève Angot
éd. Komedit, 2015
cote : 60.361

Alfred Angot, (1899-1985) ingénieur agronome, était depuis dix ans gérant du domaine de Nioumakélé à Anjouan, quand il épousa Geneviève Barret à Paris le 9 février 1934. Nous ne savons à peu près rien de la jeune épouse sinon qu'elle avait des attaches familiales à Estang et à Cadignan (Gers). Bon connaisseur de la langue anjouanaise (Ki Nzouani) Angot rencontra en 1937 le R.P. Sacleux, spiritain et grand connaisseur de la langue swahilie, sur les conseils duquel il put rédiger une grammaire anjouanaise, publiée en 1946.

L'histoire du domaine de Nioumakélé (12.000 hectares) est bien connue ainsi que les circonstances de sa vente en 1899 au colon Jules Moquet (1855-1931) Ce fut, selon un inspecteur des colonies, un *acte administratif inavouable*. Le domaine était la propriété de la fille et du gendre de Moquet, les époux Mazel, qui vivaient en France. Les relations des Angot avec le couple Mazel étaient assez tendues.

Au cours des 34 années de son existence anjouanaise (interrompues par cinq séjours de quelques mois en France en 1937, 1949, 1951, 1954 et 1966-67) Geneviève a adressé à sa sœur Paule, anthropologue au Musée de l'Homme, près de 400 lettres, toutes signées "Poppy", apparemment son surnom familial.

De cette abondante correspondance, sa nièce Marie-Hélène Reichlen, nous livre une édition quasi complète annotée et critique, préfacée par ses soins. (Quelques lettres à caractère strictement familial ne figurent pas dans ce recueil). Le sous-titre n'est pas très bien choisi car ces lettres nous renseignent beaucoup sur Anjouan mais fort peu sur les trois autres îles.

Passé l'éblouissement des premières semaines, l'adaptation à la vie en brousse fut sans doute une épreuve mais Geneviève sut apparemment affronter les difficultés et s'y adapter avec courage et souplesse. Les embuches ne manquèrent pas et, en 1940, ayant accouché sur place, elle eut la douleur de perdre son bébé quelques jours plus tard. Elle s'intéresse aux activités de son mari et nous décrit par exemple les techniques de défibrage du sisal ou le travail sur les plantations de vanille.

Mme Angot était apparemment une maîtresse de maison accomplie et surtout elle savait face aux difficultés du ravitaillement. Ses lettres abondent de détails ancillaires : il est



¹ Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/). Basé(e) sur une œuvre à www.academieoutremer.fr.



Académie des sciences d'outre-mer

bien sûr question de la domesticité "Les boys" pour reprendre le terme en usage à l'époque, à l'égard desquels elle entend faire preuve de bienveillance mais aussi de fermeté (la méthode classique) et nous donnent en particulier des recettes de cuisine que les lecteurs et surtout les lectrices trouveront sans doute intéressantes. La recette du poulet Neva (mets resté jusqu'à ce jour inconnu de nous) nous est ainsi donnée à deux reprises². Elle nous dit d'emblée (p. 24) qu'« à la colonie (sic) la coutume veut qu'on traite bien ses hôtes ». C'est ainsi que nous avons droit au menu servi à diverses personnalités de passage à Mremani, telles qu'en juillet 1948, le sous-secrétaire d'Etat aux affaires musulmanes (p. 206). Il s'agit de Georges Gorse dont le nom n'est pas mentionné, et quelques jours plus tard, le gouverneur général de Madagascar, M. de Chevigné, son épouse et ses proches collaborateurs (p. 212). Elle voit passer Jacques Soustelle en 1951 et le général de Gaulle en 1959 (p. 269).

Bien qu'isolés dans le sud de l'île, Alfred et Geneviève Angot n'avaient pas moins une vie mondaine active et recevaient apparemment beaucoup : "Le Tout Anjouan" se pressait chez eux en diverses occasions. Qu'entend-elle par le *tout Anjouan* ? L'ensemble des Européens établis dans l'île ? Quel pouvait être le pourcentage des autochtones (à supposer que certains y aient été admis) dans ces réceptions ? Elle nous apprend ainsi (p. 256) qu'en mai 1954, un méchoui avec buffet et danses a réuni jusqu'à l'aube 42 invités qui n'ont pas vidé moins de 22 bouteilles de rosé d'Anjou, 14 de champagne, 4 de whisky et 2 de cognac...

Confrontée aux réalités anjouanaises, cette bourgeoise de province avait dû s'adapter à des tâches auxquelles elle n'avait sans doute guère été préparée : en 1947, nous la voyons abattre un cochon et s'improvisant charcutière, le débiter (avec l'aide des boys), confectionner saucisses et andouillettes. Elle nous apprend que la viande de porc sera vendue 30 francs le kilo aux employés indigènes (p. 189). Les temps ont changé depuis lors et cette viande ne trouverait sans doute guère preneur à Anjouan de nos jours. A la différence de beaucoup d'épouses de "coloniaux", elle ne se désintéressait pas de la population indigène, du moins des employés du domaine et de leurs familles (mais elle avait peu de chance d'approcher les autres Anjouanais). Avec des moyens modestes, elle avait fondé un dispensaire avec pouponnière, où elle prodiguait des soins infirmiers (elle avait par bonheur reçu en France une formation d'infirmière auxiliaire) avec l'aide d'un personnel autochtone dont elle eut parfois à se plaindre. Certains de ses "infirmiers" anjouanais volaient des médicaments pour les revendre dans les villages (p. 167). Il lui arrivait enfin de seconder son mari dans des tâches de secrétariat et de comptabilité. Tout ceci fait des journées bien remplies et nous sommes loin du *farniente* colonial souvent dénoncé à bon droit. Elle avait noué des relations féminines et maîtrisait la langue locale. Enfin, la capture d'un cœlacanthe par un pêcheur de Domoni fut le grand événement de l'année 1953. Cette prise a engendré de nombreuses rumeurs, notamment au sujet du rôle du capitaine Hunt. En 1983, M. Affane, gouverneur d'Anjouan, nous avait donné une version plus vraisemblable que celle qui nous est livrée p. 192. En 1935, les Angot reçoivent la visite de M. Faure, conservateur du musée de Tananarive, qui est connu en littérature sous le nom d'Urbain Faurec, auteur du livre *L'archipel aux sultans batailleurs* (p. 105). L'ethnologue de l'Orstom qui passe à Anjouan en 1960 est certainement Claude Robineau.

² Cette recette (un poulet au foie gras) a sans doute été ainsi dénommée par un gastronome français dans le contexte de russophilie qui suivit les accords franco-russes de 1892-93 (de même que les montagnes russes).



Académie des sciences d'outre-mer

Les faits marquants de l'histoire politique de l'archipel, et d'Anjouan en particulier, sont évoqués assez rapidement il est vrai, mais l'historien des Comores pourra glaner ça et là quelques informations intéressantes. Les Angot étaient en bons termes avec le député Saïd Mohamed Cheikh, futur président du gouvernement local. Médecin indigène à Diégo Suarez, il avait joué un rôle important dans l'apaisement des esprits lors du mouvement de grève et l'agitation (on peut à peine parler de troubles) survenue sur le domaine de Nioumakélé en mars 1940 (nous les avons nous-même relatés en 1983)³. Une lettre nous les décrit assez sommairement. Les noms d'Ahmed Abdallah et du prince Saïd Ibrahim ne sont mentionnés qu'occasionnellement.

Toutefois l'activité épistolaire de Geneviève Angot est totalement interrompue de novembre 1940 à octobre 1944, bien entendu du fait de la deuxième guerre mondiale. Nous n'apprenons donc rien sur l'arrivée des hydravions puis des troupes britanniques (ou sud-africaines) à Mayotte en 1942, ni sur la transition de Vichy à la France Libre aux Comores.

Une lettre (p. 170) nous apprend qu'Alfred Angot a été appelé à siéger en 1944 à la commission mixte franco-malgache qui avait pour tâche de réfléchir sur les transformations à apporter au statut de la Grande île au lendemain de la guerre (rappelons qu'à cette époque les Comores étaient encore une province de Madagascar et Alfred avait siégé aux délégations financières de la colonie). Son épouse l'avait accompagné et elle passa ainsi huit mois à Tananarive où elle noua d'utiles relations. L'élection du sénateur des Comores le 9 mars 1947 est évoquée par allusion p. 187, mais il n'est pas fait mention de ses nom et qualité (Jacques Grimaldi, avocat à Diégo Suarez). En fait, les Angot devaient être en mauvais termes avec lui. Il n'est nulle mention d'autres Européens établis à Anjouan tels l'ineffable M. Plaideau qui avait construit sa case sous une cascade pour s'assurer un peu de fraîcheur...

Estimé des Anjouanais, Alfred Angot fut élu au conseil général des Comores de sa création en 1946 jusqu'en 1956. Il en fut à plusieurs reprises vice-président et le présida en 1949. Son épouse elle-même siégea au conseil (devenu assemblée territoriale) de 1956 à 1962. Elle accueille avec appréhension l'annonce du statut d'autonomie de 1960 (p. 271).

Car, en dépit de cette *indigénophilie*, la mentalité de notre épistolière reste cependant très coloniale et paternaliste, ce qui est de son temps. Elle se montre, comme la plupart des colons, hostile au Front Populaire et à l'administration, et ironise sur la notion d'« aspirations légitimes » des colonisés. Elle critique la rétrocession aux Comoriens de certaines terres de colonisation et considère que cette politique bénéficie à l'aristocratie locale et fort peu aux petits paysans comoriens. Nous retrouvons au fil de ces pages quelques personnages que nous avons jadis approchés, tel M. Jean Manicacci, administrateur colonial à Mayotte et auteur d'une étude statistique (pp. 59 et 67). Nous voyons un peu vivre les Blancs fixés à Anjouan, dont la plupart, quand ils étaient venus seuls, avaient une compagne indigène ici appelée *ramatou*.

³ Jean Martin *Grande Comore 1915 et Anjouan 1940* Revue Etudes Océan Indien vol.3, 1983 pp.69-100 (cité p.6)



Académie des sciences d'outre-mer

Le style, narratif, est dans l'ensemble correct et aisé. Nous observerons que ce M. Chaluin dont il est question p. 68 est l'ingénieur agronome Marcel Chalmin (de la Société Comores-Bambao) que nous avons bien connu à Versailles où il vivait une retraite paisible dans les années 80. Et nous rappellerons qu'il est incorrect de parler d'un boutre qui file dix *nœuds à l'heure*. (p. 71). Il file x milles à l'heure mais il file des nœuds tout simplement. Mais Mme Angot a sans doute quelque excuse à ne pas connaître le vocabulaire des marins par le détail.

Il n'est sans doute pas possible au lecteur de se faire une idée de l'histoire des Comores au cours de cette période, mais au fil des lettres, il perçoit quelques mutations lentes de la société comorienne, surtout à partir de la deuxième guerre mondiale et de l'établissement des lignes aériennes. Ce recueil apporte un témoignage intéressant sur la vie quotidienne des Français aux Comores à l'époque coloniale.

Jean Martin